

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élections législatives et élection présidentielle Question écrite n° 128632

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des Français de l'étranger, sur l'expérimentation pour la première fois du vote par internet à l'occasion des élections législatives du mois de juin prochain. Ces modalités de vote seront offertes cette année à un peu plus d'un million d'électeurs français résidant à l'étranger, selon des déclarations du secrétaire d'État. Aussi lui demande-t-il si le Gouvernement envisage également d'étendre le vote par internet aux Français de l'étranger pour les élections présidentielles et sinon, pourquoi.

Données clés

Auteur: M. Hervé Féron

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 128632 Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Français de l'étranger Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1481 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)